

Marchés annuels de l'année 2007 - Autorisation de signature

M. LE MAIRE, Rapporteur : Chaque année, pour assurer la bonne marche de ses services et assurer ses missions, la Ville de Besançon procède à des consultations de fournisseurs et d'entreprises.

Les marchés à passer seront, pour la plupart, à bons de commande.

Il est proposé, ci-après, une sixième liste d'opérations de ce type pour l'année 2007.

Services	Intitulé	Montant annuel
Éducation	<p>Fourniture de produits d'entretien et de nettoyage (année 2007 avec reconduction expresse pour les années 2008, 2009 et 2010) - 24 lots :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. détergents, détartrants cuisine 2. produits d'entretien courant 3. produits lavage linge 4. produits entretien des sols 5. savons 6. essuyage papier domestique 7. sacs poubelle 8. broseries accessoires 9. droguerie 10. savon atelier 11. essuyage d'atelier 12. produits d'entretien des bords de piscines 13. produits d'entretien des plages de piscines 14. produits de traitement de l'eau de piscine 15. produits de désinfection des bennes à ordures 16. produits anti-graffiti voirie propreté 17. produits anti-graffiti pour espaces publics 18. produits d'hygiène et d'entretien en crèches 19. absorbeur d'odeurs de déjections canines 20. produits anti-graffiti support fragile 21. produits d'entretien divers voirie 22. produits d'entretien des canalisations 23. produits d'entretien de l'éclairage public 24. produits de protection de l'éclairage public 	<p>Minimum pour l'ensemble des lots : 134 650 € HT</p> <p>Maximum pour l'ensemble des lots : 403 950 € HT</p>
Espaces Verts, Sportifs et Forestiers	<p>Espaces verts et sportifs de quartiers - Travaux pour divers aménagements sur espaces verts (année 2007 avec reconduction expresse pour l'année 2008)</p> <p>2 lots identiques</p>	<p>Minimum par lot : 30 000 € HT</p> <p>Maximum par lot : 500 000 € HT</p>
Parc Automobile, Logistique	<p>Fourniture de carburants (année 2007 avec reconduction expresse pour les années 2008, 2009 et 2010)</p> <p>4 lots :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. GPLC 2. fioul 3. super sans plomb 95 et gazole 4. gaz propane <p>Additif à la délibération du 18 janvier 2007 : précision concernant les montants minimum et maximum pour l'ensemble des lots</p>	<p>Minimum pour l'ensemble des lots : 725 000 € TTC</p> <p>Maximum pour l'ensemble des lots : 970 000 € TTC</p>

Le Conseil Municipal est invité à en décider et à autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer les marchés à intervenir après mises en concurrence.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission du Budget, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, adopte les propositions du Rapporteur.

Récépissé préfectoral du 1^{er} mars 2007.